

Objet : Budget Primitif de la Ville de Châteaubriant - Emprunt 2021

EXPOSE

La Ville de CHATEAUBRIANT prévoit un emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement de son budget primitif.

Pour l'année 2021, il est envisagé l'inscription d'un emprunt maximum de 2 000 000 €.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats d'emprunt et les documents à intervenir durant l'exercice 2021.

Les propositions sont adoptées par 28 voix
Abstentions : 4 (MM. BARON, GAUDIN,
Mmes LEGRAIS-OZBERK, ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant
Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-692-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT

